



« VERS LES SECONDS GROUPES TEMOINS »

Note de travail
Juillet 2006

David Alcaud
Directeur du pôle « Espaces publics, espaces politiques »
Centre Interdisciplinaire de Recherche

Avant-propos

Cette note vise à remettre en perspective la dynamique liée au bon déroulement des groupes témoins dans bon nombre de villes partenaires à un moment clé du projet : le 24 juin dernier, la seconde série des groupes témoins a débuté à Lille.

Il s'agit donc ici de faire un point synthétique sur la progression du projet et les développements à réaliser d'ici à la fin du projet.

La note est divisée en **trois moments** :

- I. Rappel de la démarche suivie
- II. Synthèse des principaux résultats
- III. Dynamique des seconds groupes témoins

I. La démarche suivie : les missions du CIR

En tant qu'institution privée de recherche à but non lucratif, la vocation du CIR dans Septentrion est de permettre à tous les partenaires du projet de bénéficier de l'expertise des sciences sociales pour mettre en œuvre une bonne gouvernance locale, et, tout particulièrement, pour réaliser un développement urbain le plus durable possible conformément à la Charte des villes fortifiées.

Le CIR assure un rôle de coordination du programme avec le C.A.U.E du Nord en étroite collaboration avec le Service culturel du Conseil Général du Nord (Chef de file) :

- Le CIR contribue aux réflexions relatives aux orientations et à la conduite du programme de travail
- Le CIR participe à la constitution des échanges d'informations indispensables à la constitution d'un réseau efficace d'entités partenaires
- Le CIR travaille aux côtés des citoyens, des élus et des fonctionnaires à la formulation de propositions dynamisant le projet culturel et à la prise d'initiatives (Cf. Colloque « ville durable », ouvrage de référence, présentations de la démarche septentrionale dans différentes audiences, journée d'étude relative à l'UNESCO, etc.).

1. Le CIR est associé au projet pour étudier les enjeux relatifs au « territoire culturel » septentrional :

- Il s'agit de saisir les représentations collectives des habitants, la manière dont ils vivent leur relation à la ville forte, désormais insérée dans l'espace urbain.
- Il s'agit aussi de contribuer à la compréhension de la manière dont les citoyens se situent dans cet environnement particulier et à identifier les significations cela prend pour eux.
- Quels liens significatifs sont tissés entre les habitants d'une part et, d'autre part, les villes fortes du XVIIème siècle insérées dans l'espace urbain ?
- Quelles influences cet environnement peut-il avoir sur leur identité culturelle et leur manière de vivre leur citoyenneté localement ?
- Nous souhaitons également recueillir et étudier les attentes des citoyens dans le domaine culturel en les associant aux projets de « centre d'interprétation ».

Il s'agit ainsi de contribuer à une sociologie de l'espace du Bas pays et d'étudier les

rapports à l'évolution de l'espace (du militaire à l'urbain).

Il importe de souligner que les éléments présents dans la *Charte des Villes fortifiées* signée en décembre 2003 sont pour beaucoup des postulats et des objectifs que Septentrion a pour ambition de cristalliser et de réaliser. Le réseau postule en effet l'existence de problématiques et d'interrogations communes entre les différentes villes du réseau, en raison même du patrimoine fortifié, aujourd'hui intégré dans le tissu urbain. La *Charte des Villes fortifiées* ouvre ainsi la réflexion autour de la notion de « ville durable » et les outils, techniques et travaux à entreprendre afin de la concrétiser. Si, dans cette optique, Septentrion entend favoriser la coproduction en matière d'élaboration et de mise en œuvre des décisions de la collectivité en matière de « ville durable », il reste à établir les conditions nécessaires pour associer les acteurs non institutionnels et les citoyens. Il s'agit de l'un des éléments clés de ce qui est couramment appelé le « développement urbain durable » : élément clé de l'originalité du projet septentrional dans son ensemble, originalité fondée à la fois sur le partenariat local et sur l'échange des bonnes pratiques entre les partenaires du réseau.

Notre posture dans le projet repose sur la conviction que la « ville durable » est l'une des réponses possibles aux défis posés par les processus d'urbanisation actuels, et tout particulièrement à deux défis :

1) La ville durable peut favoriser la conservation/réappropriation d'une identité, d'une mémoire collective qui puisse alimenter une croissance maîtrisée et une dynamique collective ;

2) La ville durable est également généralement entendue comme une ville « mixte », aussi bien socialement que fonctionnellement, car elle doit pouvoir procurer une qualité de vie aussi égale que possible pour tous ses habitants. Sont ainsi généralement mises en avant des réalisations telles : les parcs naturels urbains et la ruralité ; la mise en valeur des patrimoines ; la mise en place d'une démocratie locale et globale. Cela correspond assez bien à la Charte d'Aalborg de 1994 qui prône une approche renouvelée du développement urbain prenant le contre-pied des grands principes fonctionnalistes de la Charte d'Athènes de 1933 qui ont dominé le XXe siècle.

L'un des aspects les plus significatifs pour le projet Septentrion concerne la réflexion sur la densité, élément constitutif de l'identité urbaine, notamment sur le « territoire culturel » qui nous concerne. La densité apparaît à la fois comme un frein à la mobilité, mais aussi comme un patrimoine, vecteur de lisibilité et d'attractivité urbaine pour les villes européennes. En d'autres termes, l'idée de densité renvoie aux thématiques de requalification de la ville, à la réhabilitation en partie symbolique comme milieu de vie. Dans cette optique, l'une des questions majeures soulevées par le projet Septentrion pourrait être posée dans les termes suivants : « peut-on à partir de la densité de la ville forte pour développer, édifier pour l'ensemble du territoire une culture de la densité urbaine? ». Une autre question en découle logiquement : comment « réintroduire du « local » dans l'aménagement urbain ?

Le caractère innovant du réseau Septentrion et de la démarche poursuivie collectivement par le consortium repose sur la manière dont il entend se donner les moyens de concilier ville fortifiée et modernités urbaines et d'identifier quels projets les villes septentrionales pourraient privilégier dans les projets d'aménagement et de développement.

A tous ces égards, le CIR répond invariablement que la « ville durable » peut être qualifiée comme telle à partir du moment où elle devient porteuse d'un projet politique collectif qui vise à promouvoir un développement écologique et social bénéfique pour tous, aujourd'hui et demain. Concrètement, l'enjeu est d'aboutir au plus de co-production possible entre élus, techniciens ...et habitants. Dans cette optique, les chercheurs du CIR accordent dans plusieurs projets de recherche et de recherche-action la place que les paroles d'habitants leur semble mériter : il convient, nous semble-t-il, d'écouter la ville telle qu'elle est vécue, ressentie, (in)comprise, utilisée, et, le cas échéant, appropriée par ses habitants. Pour ce faire, il est indispensable de recueillir des témoignages décalés par rapport aux paroles d'experts et aux projets. Les témoignages fournissent ainsi :

- Des éléments d'interprétation de la ville
- Une matière première à partir de laquelle il est possible de proposer la co-production de la « ville durable »

C'est à cette aune que le CIR a prôné le recours à des groupes témoins, complémentaires des structures locales de consultation et de participation, lorsque celles-ci sont utilisées par les collectivités territoriales.

Utilité des Groupes témoins dans ce processus de connaissance

1. D'une part,

- saisir les « représentations » des habitants présents, c'est-à-dire la manière dont ils vivent leur relation à la ville forte, et plus largement à l'espace urbain;
- saisir et étudier les attentes des citoyens présents dans le domaine culturel.

2. D'autre part,

- recueillir les attentes et les propositions des citoyens concernant le Centre d'interprétation afin d'établir un cahier des charges des centres d'interprétation;
- servir de « *clearing house* », de lieu d'échange, d'information et de test des « bonnes pratiques »

3. Enfin, contribuer à une dynamique de réflexions

- entre citoyens, acteurs associatifs et acteurs politiques et administratifs territoriaux
- entre les partenaires du réseau

Remarque : les groupes témoins ont pour vocation s'articuler avec les structures formelles ou informelles d'information, de consultation et de participation existantes.

Les groupes témoins : un outil d'expression des représentations du territoire par les habitants.

Les groupes témoins permettent au CIR de mener une étude sociologique sur l'évolution de l'espace (du militaire à l'urbain) et sur la prise de conscience des enjeux communs propres aux villes fortes par les partenaires et les habitants, notamment dans la perspective de la ville durable. Comme nous l'avons souligné, la démarche d'interprétation met en évidence les « représentations » que se font les habitants de leur « territoire culturel ».

Conformément au *Livre blanc sur la Gouvernance européenne*, le projet Septentrion a pour vocation de concourir à favoriser l'extension de la participation à tous les niveaux politiques, et notamment la participation des acteurs non institutionnels et des citoyens à l'élaboration et à la mise en œuvre des décisions de la collectivité en matière de « ville durable »

Il s'agit d'un des éléments clés de ce qui est couramment appelé le « développement urbain durable » et cela est également constitutif de l'originalité du projet septentrional, fondé à la fois sur le partenariat local et sur l'échange des bonnes pratiques entre les partenaires du réseau. La bonne gouvernance urbaine doit en effet reposer sur l'association des acteurs stratégiques participant au processus décisionnel : il ne s'agit pas seulement de collaborer (chacun maintient sa propre stratégie) mais de coopérer (identification d'une approche et d'une stratégie communes). Dans cet esprit, nous accordons dans Septentrion une grande importance à la perception de la ville par les habitants, à la manière dont les témoignages du passé sont identifiés, connus, réinterprétés, conformément à la charte de Venise. Dans notre travail sur l'évolution de la ville forte à la ville durable, la capacité à saisir les représentations de la ville est essentielle et l'approche sociologique exprimée dans les groupes témoins se démarque des démarches de concertation et d'information réalisées d'ordinaire.

Les échanges aboutissent à la révélation non seulement des conceptions patrimoniales et urbanistiques des participants mais aussi à reconstruire les différents "usages" de la ville, d'en interroger les frontières (spatiales et mentales) et de comprendre les dynamiques d'appropriation qu'elle suscite. Le groupe témoin devient ainsi l'occasion de rendre intelligibles les manières de voir et de vivre la ville et d'associer les habitants à ce processus. La méthode, utilisée avec succès dans différents projets, permet de rendre compte de ces représentations aux élus et aux techniciens des collectivités partenaires. De plus, les groupes témoins permettent également de contribuer à l'élaboration du positionnement et du contenu des centres d'interprétation en y associant les participants.

Dans Septentrion, le rapport entre ville et habitants s'articule notamment autour des enjeux suivants :

- Saisir les représentations collectives des habitants, la manière dont ils vivent leur relation à la ville forte, désormais insérée dans l'espace urbain.
- Mesurer les influences que cet environnement peut avoir sur leur identité culturelle et leur manière de vivre leur citoyenneté localement ?
- Interpréter les attentes des citoyens dans le domaine culturel en les associant aux projets de « centre d'interprétation ».

- Contribuer à une dynamique de réflexions à la fois
 - entre citoyens, acteurs associatifs et acteurs politiques et administratifs territoriaux
 - et entre les partenaires du réseau

Septentrion est notamment innovant en travaillant sur les idées d'un territoire culturel commun et d'une culture transnationale, qui sont des éléments essentiels pour une bonne évaluation de nos efforts par l'ensemble des partenaires du réseau, par le Secrétariat Interreg ainsi que pour notre candidature au label UNESCO.

Les groupes témoins permettent ainsi d'associer les habitants qui le souhaitent à une co-production de savoirs et d'expériences partagées, à une co-production des représentations de la ville, et donc, par extension, à une possible co-production de la ville elle-même.

A cela s'ajoute une dimension supplémentaire, au cœur du projet Septentrion, la dimension transnationale, qui nous encourage à rechercher les éléments de comparaison entre les partenaires du réseau afin de ne pas favoriser la seule connaissance des situations locales au détriment d'une compréhension du « territoire culturel » septentrional.

La mise en place des groupes témoins

Les *groupes témoins* sont des petits groupes (une vingtaine de personnes), qui se réunissent au moins deux fois pendant environ trois heures (afin de permettre une réelle interaction), et qui sont activement pilotés soit par un membre du CIR, soit par l'un de ses relais pour les villes néerlandophones. Ils permettent de réfléchir avec les acteurs de terrain et les acteurs municipaux aux manières de s'approprier la ville, et de recueillir l'avis des citoyens sur les projets de ville, mais aussi sur les projets de centres d'interprétation de la ville. Ces *groupes témoins*, s'ils n'ont pas pour objectif de se substituer aux procédures consultatives ou participatives plus formelles mises en place par les acteurs institutionnels locaux, sont une sorte de « *clearing house* », un lieu d'échange et d'information, et de test des « bonnes pratiques ».

Il est ainsi possible de recueillir les attentes et opinions des citoyens des villes concernées à propos de leur ville, mais aussi à propos de la mise en place des centres d'interprétation. Nous nous servons en effet aussi de ces réunions pour obtenir les réactions des citoyens sur les projets de ville et les projets de centres d'interprétation. Nous soulignons à nouveau qu'il ne s'agit pas de mettre en place des réunions à sens unique - par exemple des conférences -, mais au contraire de favoriser l'interactivité en faisant réagir les membres de ces groupes à partir de sujets, ou d'objets relatifs à leur ville.

L'organisation de ces groupes témoins présente donc de multiples intérêts pour le projet dans son ensemble, aussi bien que pour chaque partenaire pris séparément :

- d'abord, ces groupes témoins peuvent instituer de *véritables procédures de discussion et d'interaction tout au long du projet* avec les habitants des villes concernées ; de cette manière, le projet s'assurera d'une base citoyenne, et pourra être réalisé au contact direct des populations concernées ;
- ensuite, ces groupes témoins peuvent permettre un *double feedback*, à la fois en amont, avant que les municipalités ne finalisent leurs projets de centres d'interprétation, et en aval, une fois que ces projets auront été préparés. De cette manière, les projets de centres d'interprétation pourront bénéficier des opinions et de la participation des populations concernées.
- les groupes témoins permettront de présenter et d'afficher, auprès des citoyens en général, le projet d'une interprétation véritablement participative de la ville, par la publicité qui sera organisée autour des réunions (affiches, annonces dans la presse, bouche à oreille, etc.).
- enfin, au-delà du projet *stricto sensu*, il faut envisager que la technique des groupes témoins, articulée à des démarches plus formelles, puisse occuper une place durable dans la dynamisation de la démocratie dans la ville : la démarche initiée par le CIR devrait ainsi déboucher sur un transfert de technologie au profit des collectivités engagées dans le projet.

Le CIR a naturellement souhaité travailler en étroite collaboration avec les différents partenaires du projet pour maintenir des approches convergentes et un protocole scientifique permettant de pouvoir exploiter les résultats dans une perspective comparative pertinente.

Initialement, dix groupes de villes étaient prévus

Dans la mesure où le nombre important de villes partenaires du projet empêche la tenue de focus groups réguliers dans chacune des villes concernées, 10 groupes de villes, associées par secteur géographique et / ou caractéristiques linguistiques ont été élaborés, avec l'aide du CAUE :

1. Montreuil, Air sur La Lys
2. Saint Omer, Gravelines, Bergues, Watten
3. Maubeuge, Landrecies, Le Quesnoy
4. Condé sur Escaut, Bouchain, Cambrai
5. Lille
6. Charleroi,
7. 's-Hertogenbosch
8. Maastricht, Lanaken
9. Ypres
10. Bruxelles

Comme vous le savez, nous nous sommes finalement adaptés à la demande des villes qui ont dans la plupart des cas demandé un groupe témoin spécifique, à l'exception de Saint-Omer et Watten qui ont collaboré pour organiser un groupe témoin commun.

Notre protocole de travail : adapté aux partenariats existant dans Septentrion

| | |
|--------------------------------------|--|
| <p>Nombre de réunions des GT</p> | <p>Chaque GT doit se réunir au moins deux fois sur la durée du projet pendant deux à trois heures.</p> |
| <p>Mode de formation des groupes</p> | <p>Le premier GT réunit environ une vingtaine de personnes.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chaque partenaire met en place « son » groupe témoin. - Les GT doivent à la fois toucher un « public-cible », mais également « laisser la porte ouverte » aux citoyens désireux de participer - Le « public-cible » est composé de membres d'associations de sauvegarde du (des) patrimoine (s), des cultures locales, et de protection de l'environnement, ainsi que des riverains (habitants, commerçants) des fortifications. De manière plus générale, les membres les plus actifs de la vie locale sont tout particulièrement bienvenus. - L'objectif des GT est de permettre la discussion et la rencontre entre des acteurs différents ; l'objectif n'est pas la représentativité de la population stricte sous la forme d'un panel, mais dans la mesure du possible, il convient de veiller à ce qu'une « catégorie » ne soit pas sur-représentée, par exemple en faisant appel aux relais locaux, notamment associatifs, pour toucher ceux qui s'excluent d'eux-mêmes de ce type de dispositif.. - Dès lors, l'information/communication sur la tenue des groupes doit être la plus large possible et ne peut être bien réalisée qu'avec le concours des différents partenaires locaux ; <p>Ce premier GT permet également de créer un « noyau dur » d'habitants, invités par la suite à participer au second GT, et encouragés à participer à la réflexion sur les bons usages du patrimoine et sur la ville durable.</p> |

| | |
|--|---|
| | <p>Comme nous le développerons plus avant, le second GT a pour vocation d'être élargi, si la ville partenaire souhaite associer davantage d'habitants à la réflexion concrète sur la pédagogie de la ville et sur les projets locaux. Le second GT peut en effet aussi être l'occasion de « tester » auprès des habitants présents certaines des propositions que la collectivité souhaite mettre en oeuvre.</p> |
| | |
| <p>Quelle est la participation des différents partenaires à ces GT ?</p> | <ol style="list-style-type: none"> 1. Le CIR est chargé de l'animation des GT. 2. Chaque partenaire/ville est chargé de la constitution des groupes, de l'envoi des invitations et de la publicité / publicisation, ainsi que de l'organisation matérielle : mise à disposition, installation de la salle et de la sonorisation (s'il y a lieu), accueil des participants... |
| <p>Quelles sont les modalités de l'animation des GT ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> - Les réunions ne doivent pas être à sens unique, sous la forme de conférences, mais doivent au contraire favoriser l'interactivité en faisant réagir les membres de ces groupes à partir de sujets, ou d'objets relatifs à leur ville. - Les chercheurs du CIR animeront les réunions, c'est-à-dire : <ul style="list-style-type: none"> - ils lanceront le débat en proposant quelques questions centrales préparées avec les partenaires du projet; - ils attribueront la parole en veillant à ce qu'elle circule parmi les participants, quitte à favoriser |

| | |
|--|--|
| | <p>certaines prises de parole</p> <ul style="list-style-type: none">- ils recadreront éventuellement le débat si les interventions deviennent trop du sujet, ou deviennent trop « personnelles » (par exemple un participant qui exprimerait ses doléances privées).- En fonction des partenaires, les débats pourront suivre la projection d'un film, la visite (ou simplement l'installation) d'une exposition, la distribution de supports informatifs sur le projet, les fortifications, la ville... <p>Le CIR a préparé un guide d'interview commun aux différents groupes dans le but de pouvoir opérer au mieux des comparaisons entre les différents terrains.</p> |
|--|--|

Par rapport au calendrier initial qui avait été présenté lors de la Conférence de lancement du projet à Lille en décembre 2003, force est de constater un important retard dans la mise en œuvre des groupes témoins. De fait, la progression des différents projets chez chacun des partenaires a pu connaître des rythmes très différents et a été d'une manière générale moins soutenue que ce qui était prévu pour bon nombre de partenaires dont nous sommes *de facto* solidaires. Comme nous avons eu régulièrement l'occasion d'en discuter, les groupes témoins étant dans les faits solidaires de la bonne progression des projets locaux, il a été nécessaire de reporter nombre de réunions programmées pour réaliser un groupe témoin au moment le plus opportun. Il semble bien que nous soyons désormais à nouveau dans une telle phase, pour réaliser les derniers groupes témoins numéro 1 et pour préparer la seconde vague de groupes témoins.

II. Synthèse des principaux résultats

De manière très synthétique ici, et toujours volontairement en prenant une perspective très transversale et transnationale, évitant ainsi de faire double emploi avec les monographies locales, je me contenterai de souligner les principaux enseignements des groupes témoins au regard des postulats territoriaux de Septentrion.

La prise en compte des « représentations » des habitants permet, notamment, de répondre à **trois grands types de question** en matière d'appropriation(s) du patrimoine fortifié (ou des vestiges fortifiés) :

1) **Quels rapports existent-ils entre les habitants et les formes urbaines ?**

Il s'agit ici également de comprendre comment se construit chez les habitants cette relation particulière à la ville forte, par quels biais, par quelles pratiques, quels « usages »

2) **Confronter les conceptions de l'urbanité dans les villes partenaires.**

3) **Tester les conditions de valorisation d'une culture transnationale**

1) La première question concerne les relations entre les habitants et les formes urbaines, héritage commun des villes fortifiées. Ce rapport spécifique à la ville forte est-il lié à l'action culturelle publique, à l'éducation, aux « usages » des espaces fortifiés notamment pour les loisirs ?

Les espaces fortifiés constituent pour les populations un paysage culturel évolutif : ils peuvent faire l'objet d'un attachement au patrimoine mais aussi d'un détournement des espaces pour de nouveaux usages.

Deux configurations principales sont identifiables :

a) d'une part, le cas des villes où les fortifications sont continues et s'imposent dans leur monumentalité aux habitants ainsi qu'aux personnes extérieures à la ville : il s'agit des villes de Bergues, Le Quesnoy, et Montreuil-sur-Mer qui sont entourées par des remparts, ainsi que de Maastricht et Ypres, où la ville forte est massive et compacte. La monumentalité est visible et s'impose aux habitants, assurant une cohérence dans l'organisation spatiale à l'intérieur de la ville. D'autre part, nous trouvons des villes telles que Lille, Bruxelles et Aire-sur-la-Lys où les fortifications sont présentes de manière plus localisée, plus diffuse : le rapport aux fortifications est davantage fortuit et pas toujours intelligible pour les personnes qui y sont confrontées (la faible compréhension de la citadelle à Lille est à cet égard emblématique).

b) d'autre part, saisir la manière dont la présence des fortifications dans le paysage urbain est susceptible de déterminer une frontière, autant mentale que territoriale, entre le dedans et le dehors, entre la définition d'un "nous" et l'identification des "autres". Quelle(s) identité(s) locale(s) se cristallise(nt) autour de ce patrimoine fortifié? Quels sont les modes de

reconnaissance que les habitants développent de part et d'autre de cette "frontière" ?

Deux situations peuvent de fait être distinguées, en fonction du degré de monumentalité de la ville forte et de la manière dont celle-ci forme une frontière autour de la ville. D'une part, pour les villes qui se caractérisent par la force de la monumentalité de leur patrimoine fortifié, l'intra et l'extra-muros sont investis de significations culturelles fortes et suscitent phénomènes d'identification et de fierté. Le "nous", assimilé à ceux qui habitent dans la ville, se définit par opposition aux "autres" qui rassemblent tous ceux qui vivent à l'extérieur de la ville, y compris ceux qui viennent y travailler. D'autre part, pour les villes dont le patrimoine fortifié se présente sous la forme de vestiges, la dialectique de l'intra et de l'extra-muros est moins présente : le "nous" est plus diffus, plus ouvert et n'est pas strictement délimité par la présence matérielle des remparts.

La ville fortifiée est donc perçue différemment par ses usagers, mais cette perception est fonction de la « lisibilité » des fortifications : la monumentalité s'impose pour certaines villes alors que pour d'autres il s'agit plutôt d'une redécouverte d'éléments disséminés.

2) La seconde question concerne les conceptions de l'urbanité dans les villes fortes partenaires et leurs effets sur le développement des territoires. Les questions soulevées tournent autour des thèmes : que faire des remparts ? L'objectif de la mise en valeur est-il d'instruire, d'éduquer, de distraire ? A travers des parcours, une signalétique, des animations pédagogiques ? Comment arbitrer entre l'objectif de fréquentation et celui de préservation, entre la restauration et la protection des espèces naturelles ? Quels choix opérer en fonction des enjeux fonciers et du rapport coûts/ressources des espaces fortifiés ? Quels aménagements pour le cœur de ville – priorité au patrimoine, au tourisme ou à d'autres conceptions du développement ? Comment concilier le patrimoine fortifié et la ville moderne ? Quel sens collectif peut porter le patrimoine fortifié, quelle identité locale forge-t-il et quelles réponses « l'urbanité » des villes fortes peut apporter aux crises sociales ?

A l'échelle du territoire urbain, quels rapports existent entre la ville forte et les villes avoisinantes, entre l'intra muros et l'extérieur ? Quels enjeux culturels et sociaux posent les frontières de la ville (dans les domaines de la mobilité et des transports, mais aussi des quartiers et modes de reconnaissance des habitants au sein de la ville) ?

Toutes ces questions renvoient à la pluralité des modes d'appropriation de la ville forte. Vivre dans une ville ayant été fortifiée, dès lors que les vestiges de la fortification demeurent « visibles » pour les habitants, apparaît donc comme une expérience singulière, signifiante et différenciée de la situation de ceux qui n'appartiennent pas au même univers. Lorsque les habitants sont amenés à s'exprimer sur la ville fortifiée, la majorité d'entre eux ne le fait pas de manière intellectualisée en développant une argumentation rationnelle mais, au contraire, de manière très personnelle, émotionnelle, sous la forme de témoignages qui renvoient au « vécu » des individus.

Cela invite à considérer plus précisément les modes d'appropriation de la ville fortifiée par les habitants. Comment se construit cette relation particulière à la ville forte ? La manière dont les habitants en parlent conduit à postuler que leur compréhension de la ville forte n'est pas tant la conséquence d'une action volontaire de la part des pouvoirs publics (ou d'une stratégie éducative menée par des institutions ou des acteurs culturels locaux), mais s'avère au contraire être davantage le résultat des « usages » qu'ils font des espaces fortifiés. La ville forte, dans une certaine mesure, est transformée par les habitants qui se l'approprient au travers d'usages divers qui s'éloignent souvent de la définition et de la fonction originelles de ce patrimoine.

Trois usages principaux de la ville sont identifiables, par ordre décroissant d'importance :

- 1) la ville forte est essentiellement un espace consacré à la détente et aux activités de loisirs (promenades, activités sportives, rendez-vous amoureux, évasion dans un espace calme et relié à la nature, etc.).
- 2) Les remparts sont également identifiés comme un patrimoine susceptible d'attirer les touristes et de développer différentes activités économiques liées à ce secteur.
- 3) Enfin, dans une moindre mesure, ils sont perçus comme des témoins du passé, porteurs d'une mémoire et à partir desquels peut s'opérer un travail de reconstruction historique.

Ces différents usages contribuent à faire de la ville forte un espace dynamique et évolutif, investi et réélabore périodiquement par les habitants. Cette proximité et cette intimité participent au renforcement de la relation spécifique qui existe entre les habitants et la ville forte.

Deux situations peuvent être distinguées.

D'une part, les villes où les fortifications font l'objet d'une réelle appropriation par les habitants, que ce soient par des modalités récréatives, touristiques ou mémorielles. Ces usages contribuent à renforcer le lien qui existe entre les habitants et la ville forte. Ils participent à son intégration dans l'espace urbain moderne : la ville fortifiée correspond au cœur de la ville, au sens fort du terme.

D'autre part, nous pouvons constater que les villes dans lesquelles la ville fortifiée n'est pas réinvestie par les habitants pour des usages spécifiques (sport, promenades, visites pédagogiques, etc.) sont celles où les fortifications sont les moins significatives pour la construction des identités locales. Soulignons que cette distinction ne recoupe pas celle qui sépare les villes avec des fortifications continues de celles qui ont des fortifications discontinues, puisque les habitants de Maastricht (qui a des fortifications discontinues) font beaucoup référence aux remparts et les investissent alors que les habitants de Bergues investissent beaucoup moins leurs fortifications. Si ces usages ne peuvent pas créer des identités cristallisées autour des remparts là où la monumentalité est trop faible, ils contribuent en revanche à les renforcer lorsque la monumentalité de la ville fortifiée est suffisamment imposante pour les structurer. Et inversement, cette force structurante est affaiblie lorsqu'elle n'est pas appropriée par les habitants à travers des usages. En d'autres termes, dans les villes où les remparts possèdent une véritable présence et sont réappropriés par les habitants, ces nouveaux usages ont des conséquences sur la perception de l'importance du patrimoine fortifié dans la ville et dans la construction de l'identité locale.

On peut également remarquer qu'il existe un décalage entre le lien affectif qui existe entre les habitants et la ville forte, qui peut donc être plus ou moins monumentale, et les usages qu'ils en font, souvent très loin de ses significations premières. Cette pluralité d'usages et la coexistence de significations très différentes permettent d'expliquer les raisons pour lesquelles la ville fortifiée peut être très importante pour les individus sans qu'ils sachent nécessairement l'exprimer de manière précise ou motivée. Les groupes témoins ont ainsi été le lieu d'expressions très fortes et volontaires en matière de fièvre patrimoniale, sans que les motivations historiques et érudites ne soient nécessairement très importantes. Si besoin en était de le rappeler, cela explique qu'il puisse ainsi coexister des discours très différents, y compris en considérant les points de vue de spécialistes/d'experts/de techniciens qui ne partagent pas nécessairement les mêmes conceptions patrimoniales et les mêmes logiques

d'intervention. Tous ces éléments, ces conceptions différentes comme ces usages pluriels, concourent de fait à faire de la ville forte un patrimoine vivant, qui appartient au quotidien même des habitants selon des modalités variées. Il s'agit de la matrice de la conception du "paysage culturel évolutif" à laquelle nous sommes tout particulièrement attachés dans Septentrion.

3) La troisième question porte sur les conditions de valorisation d'une culture urbaine transnationale commune aux villes et fortes. Il s'agit d'esquisser l'avenir du territoire culturel commun. La *Charte des Villes fortifiées* signée en décembre 2003 postule l'existence de problématiques et d'interrogations communes entre les différentes villes du réseau, en raison même du patrimoine fortifié, aujourd'hui intégré dans le tissu urbain. Dans le cadre du programme Septentrion, cette Charte se traduit par une réflexion autour de la notion de « ville durable »¹ et des outils, techniques et travaux à entreprendre afin de la concrétiser.

La « ville durable » est ainsi entendue comme l'une des réponses aux défis posés par les processus d'urbanisation actuels, et tout particulièrement à deux défis. Tout d'abord, la ville durable est perçue comme favorisant la conservation d'une identité, d'une mémoire collective qui puisse alimenter une croissance maîtrisée et une dynamique collective. La ville durable est également généralement entendue comme une ville « mixte », aussi bien socialement que fonctionnellement, car elle doit pouvoir procurer une qualité de vie aussi égale que possible pour tous ses habitants. Sont ainsi généralement mis en avant des réalisations telles que les parcs naturels urbains ou la ruralité en ville et la mise en place d'une démocratie qui soit à la fois locale et globale est évoquée. En d'autres termes, il s'agit de réintroduire du « local » dans l'aménagement urbain pour faire face aux risques posés par la mobilité toujours croissante des populations. La ville durable est donc porteuse d'un projet politique collectif qui vise à promouvoir un développement écologique et social bénéfique non seulement à l'échelon local mais aussi aux niveaux supérieurs, national, européen et mondial, tout en prenant en compte les générations présentes et futures.

Dans le cadre du réseau Septentrion, cela soulève à l'évidence de nombreuses questions. Pour n'en citer que deux parmi les plus évidentes : Comment concilier ville forte et modernités urbaines? Quelle vision de la ville doit-on privilégier dans nos projets d'aménagement et de développement ?

Il ressort deux constats de ce bref panorama comparatif relatif aux arbitrages des habitants : d'une part, si aucune ville ne prône une vision figée de la ville, opposée aux touristes et à toute nouvelle construction ; d'autre part les uns et les autres ne défendent pas une conception stabilisée et identique de la ville durable. Si les fortifications posent des défis communs aux villes, comme nous l'avons vu précédemment, si la ville forte détermine le plus souvent au sein du réseau les formes urbaines, cette cohérence est absente de la perception de la ville durable. Dans ce domaine-là, ce sont les particularités, les spécificités de chaque ville qui sont mises en avant, comme l'illustrent les propos suivants, prononcés par un Quercitain : « je suis passé d'une ville fortifiée à l'autre, d'une commune de 5.000 habitants à peu près presque identique...mais de conformation de remparts et je dirai de poésie des lieux tout à fait différente » ; « toutes les villes fortifiées (...) c'est à dire qu'il y a un trait commun (...) la

¹ Le pôle « espaces publics, espaces politiques » du CIR a rédigé un rapport diffusé aux partenaires de Septentrion (*Introduction au développement durable urbain à l'échelle territoriale des bassins versants de l'Escaut et de la Meuse*) et a conçu le colloque international en partenariat avec la ville de Lille et le CAUE du Nord intitulé : «*Du rêve écologique et culturel à la fabrication de la ville durable* », colloque qui s'est tenu à Lille dans le cadre de la semaine « Nouvel art de ville, nouvel art de vivre », du 29 mai au 4 juin 2006.

« patte » de Vauban, mais elles sont toutes différentes...le rapport à la ville est toujours différent (...) les matériaux sont différents, les volumes sont différents, le rapport à la muraille est différent...c'est ce qui fait aussi la richesse et la diversité du patrimoine militaire du Nord-Pas-de-Calais »

Des variations culturelles sont également discernables, tout comme l'idée qu'il existe déjà dans les consciences des habitants des modèles et des mimétismes à réaliser. La minéralisation des places belges par exemple a suscité de nombreux commentaires et l'attention première à l'environnement exprimée par les habitants néerlandais reste bien plus secondaire dans la majorité des autres groupes témoins.

Cela amène un commentaire qui amorce les conclusions des pages suivantes : l'enthousiasme et la bonne volonté des participants au groupe témoin traduit la multiplicité des points de vue, les conceptions hétérogènes, les questions ouvertes qui sont autant de défis pour le programme. Il n'en reste pas moins que la comparaison entre les groupes de témoin rappelle bien tout le bien-fondé de notre approche au sein de Septentrion : il existe bien une perception partagée de la singularité et de l'importance de la ville forte et des sensibilités et des approches différentes de la gestion de la ville moderne. Il reste à élaborer et à tester les conditions de mise en œuvre d'une ingénierie transnationale de la ville durable.

Le travail qui reste à réaliser est donc important : la connaissance des autres villes fortifiées est relativement limitée chez les habitants des villes du réseau Septentrion.

Si les espaces fortifiés constituent des enjeux communs pour la ville durable septentrionale, car ils permettent d'explorer la question du développement durable qui concilie l'environnement, le sentiment d'urbanité et la modernité, le devenir de ces espaces appelle des réponses à la fois dans le domaine culturel, politique et social. Il implique aussi une démarche pédagogique auprès des habitants par le biais de centres d'interprétation et de parcours urbains, approches pédagogiques auxquelles le CIR entend contribuer².

² Pour une approche synthétique de ces enjeux pédagogiques, Cf. l'entrée «Comprendre et permettre l'appropriation de la ville : la pédagogie du territoire», rédigée par David Alcaud, Fanny Frigout et Benoît Poncelet, in *Manuel de Culture territoriale*, sous la direction de David Alcaud, Hachette Supérieur, à paraître fin 2006.

III. La dynamique des seconds groupes témoins

Les seconds groupes témoins s'inscrivent dans cette dynamique de compréhension et d'échanges, dynamique garante de l'originalité et du caractère innovant du projet Septentrion auprès des observateurs en général, des membres du Jury du dossier UNESCO, du Secrétariat Interreg et bien entendu de l'ensemble du consortium Septentrion et des habitants des collectivités concernées.

La logique des seconds groupes témoins découle des objectifs exposés dans les pages qui précèdent et s'appuient à la fois sur les résultats des premiers groupes témoins et sur la progression des projets développés par les collectivités partenaires dans le cadre de Septentrion. Alors que la première phase servait à saisir l'état des lieux en matière de compréhension et d'appropriation de la ville, la phase suivante à laquelle concourt le second groupe témoin se caractérise par la volonté de faire réagir concrètement les membres du groupe témoin à des propositions concrètes, à des hypothèses de travail et/ou à des projets que les collectivités portent ou ont l'intention de mettre en œuvre.

Animés par les chercheurs du CIR, les seconds groupes témoins sont ainsi l'occasion d'affiner un certain nombre de résultats obtenus lors de la précédente réunion et aussi de travailler avec les élus et les techniciens des collectivités concernées pour « tester » auprès de la population un certain nombre de projets et/ou de réalisations concrètes, en cours, en gestation ou achevées. Dans tous les cas, l'objectif est d'échanger en vue de produire un développement territorial et urbain le plus « durable » possible, conformément à l'esprit de Septentrion : s'appuyer sur la trame historique pour construire un espace collectif moderne attractif et équilibré, signifiant pour tous ceux qui y vivent, y travaillent, y passent, de manière à pérenniser un modèle de convivialité et d'efficacité porteuse sur le long terme. C'est dans cette optique que s'inscrivent bien entendu aussi et la perspective des centres d'interprétation de la ville qui concerne certaines des collectivités du réseau et la dimension transnationale.

En fonction des configurations locales en matière de projets, et selon les priorités des collectivités, le groupe témoin a vocation à être à la fois généraliste pour aborder l'ensemble des facettes inhérentes à Septentrion mais aussi à se focaliser sur tel ou tel projet. La collectivité prépare avec le CIR les matériaux et le fonds nécessaire à la discussion concrète. Pour prendre l'exemple du second groupe témoin réuni à Lille le 24 juin dernier, la réunion a été préparée en collaboration avec différents services de la ville et il a été présenté aux participants un certain nombre de cartes, croquis, plans, photos qui ont servi de support à la discussion et ont permis d'orienter les échanges en fonction des questions posées par les projets d'aménagement urbain. Cette dynamique concrète d'échanges a servi à la fois aux protagonistes des projets évoqués et aux habitants qui ont alimenté les réflexions et ont contribué à l'appropriation collective des questionnements posés par l'évolution urbaine sur leur territoire.

C'est dans cet esprit que le CIR se tient à la disposition des collectivités du réseau pour préparer le second groupe témoin avec elles, conformément à la dynamique du projet Septentrion. Comme dans le cadre du premier groupe témoin, la composition du panel participant au groupe témoin sera le fruit d'une étroite concertation entre le CIR et la (les) collectivité(s) concernée(s).